

DGL EXPERTS CONSEILS

2 Rue René Gomez

34500 BÉZIERS

Tél : 0467092727

Fax : 0467307203



ISF 2016

Impôt de solidarité sur la fortune 2016

M THOMAS THIBAUT

Edition du mercredi 15 juin 2016

DÉTERMINATION DE LA BASE IMPOSABLE

Le symbole signifie que vous devez joindre vos justificatifs

1 I ACTIF BRUT

IMMEUBLES BÂTIS

Annexe 1 : nombre de feuillets 1

Résidence principale	AB	200 650
Autres immeubles	AC	437 350

IMMEUBLES NON BÂTIS, PARTS DE GROUPEMENTS FORESTIERS OU FONCIERS

Annexe 2 : nombre de feuillets 1

Bois, forêts et parts de groupements forestiers	BC	0	x 25%	=		BD	0
Biens ruraux loués à long terme	BE	0					
• dont montant dans la limite de 101 897 €		0	x 25%	=		BF	0
• dont montant pour la fraction supérieure à 101 897 €		0	x 50%	=		BG	0
Parts de Groupements Fonciers Agricoles et de Groupements Agricoles Fonciers	BH	0					
• dont montant dans la limite de 101 897 €		0	x 25%	=		BI	0
• dont montant pour la fraction supérieure à 101 897 €		0	x 50%	=		BJ	0
Autres biens	BK	16 000					

DROITS SOCIAUX - VALEURS MOBILIÈRES - LIQUIDITÉS - AUTRES MEUBLES

Annexes 3-1 et 3-2 : nombre de feuillets 1

Parts ou actions détenues par les salariés et mandataires sociaux	CL	0	x 25%	=		CM	0
Parts ou actions de sociétés avec engagement de conservation de 6 ans minimum	CB	0	x 25%	=		CC	0
Droits sociaux de sociétés dans lesquelles vous exercez une fonction ou une activité						CD	0
Autres valeurs mobilières						CE	681 692
Liquidités						CF	878 400
Autres biens meubles (dont contrats d'assurance-vie 0)	CO	0				CG	14 000

Montant des exonérations afférentes aux droits et titres ci-dessous :

• Droits sociaux détenus à la suite d'un rachat d'entreprise par les salariés	CH	0
• Droits sociaux détenus par le foyer fiscal dans une société interposée	CI	0
• Droits sociaux constituant plus de 50 % du patrimoine	CJ	0
• Titres ou parts de FIP, FCPI ou FCPR reçus en contrepartie de la souscription au capital d'une PME	CK	0

TOTAL DES IMMEUBLES ET DES BIENS MEUBLES	AB + AC + BD + BF + BG + BI + BJ + BK + CM + CC à CG =	DE	2 228 092	
Forfait mobilier <i>Si les meubles meublants ont déjà été déclarés et intégrés à la ligne CG, inscrivez « 0 », sinon, inscrivez DE x 5 %</i>		EF	0	
TOTAL DE L'ACTIF BRUT		DE + EF =	FG	2 228 092

2 I PASSIF ET AUTRES DÉDUCTIONS

Annexe 4 : nombre de feuillets 1

TOTAL DU PASSIF ET AUTRES DÉDUCTIONS	GH	218 338
--------------------------------------	----	---------

3 I ACTIF NET IMPOSABLE

BASE IMPOSABLE	FG - GH =	HI	2 009 754
----------------------	-----------	----	-----------

CALCUL DE VOTRE IMPÔT

Arrondissez chaque ligne à l'euro le plus proche

1 I MONTANT DE L'IMPÔT AVANT RÉDUCTIONS

Montant de l'impôt avant décote

Fraction du patrimoine à taxer

	VENTILATION PAR TRANCHE	TAUX	MONTANT DE L'IMPÔT
- 1re tranche : n'excédant pas 800 000 €	800 000		EXONÉRÉE
- 2e tranche : entre 800 000 € et 1 300 000 €	500 000	x 0,50% =	2 500
- 3e tranche : entre 1 300 000 € et 2 570 000 €	709 754	x 0,70% = +	4 968
- 4e tranche : entre 2 570 000 € et 5 000 000 €	0	x 1,00% = +	0
- 5e tranche : entre 5 000 000 € et 10 000 000 €	0	x 1,25% = +	0
- 6e tranche : supérieure à 10 000 000 €	0	x 1,50% = +	0
TOTAUX	2 009 754		7 468

Décote :

Si votre patrimoine est supérieur ou égal à 1 300 000 € et inférieur à 1 400 000 €, calculez : $17\,500 - (1,25\% \times HI)$ = LB

	2 009 754		0
MONTANT DE L'IMPÔT AVANT RÉDUCTIONS	LA ou LA - LB	= LM	7 468

2 I RÉDUCTIONS Le plafond global annuel des réductions cumulées pour investissements dans les PME et pour dons ne peut excéder 45 000 €.

Pour investissements dans les PME

- Directs dans une société <small>Inscrivez obligatoirement le détail de vos versements page 2 de cette déclaration</small>	NE	0	x 50% =	MU	0
- Par sociétés interposées <small>holdings</small>	NF	0	x 50% =	MW	0
- Par le biais de FIP	MX	0	x 50% =	MY	0
- Par le biais de FCPI	NA	0	x 50% =	NB	0

Pour dons à certains organismes d'intérêt général établis en France	NC	0	x 75% =	ND	0
Pour dons à certains organismes d'intérêt général établis dans un État européen	NG	0	x 75% =	NH	0

MONTANT DE L'ISF APRÈS RÉDUCTIONS = LM - MU - MW - MY - NB - ND - NH = NP 7 468

3 I PLAFONNEMENT

Impôts dus au titre des revenus et produits 2015				PR	0
Total des impôts			NP + PR	PS	0
Revenus et produits de l'année 2015 <small>en cas de montant négatif, inscrivez « 0 »</small>	PT	0	x 75% =	PU	0
Montant du plafonnement <small>en cas de montant négatif, inscrivez « 0 »</small>			PS - PU =	PV	0
MONTANT DE L'ISF APRÈS PLAFONNEMENT			NP - PV =	QR	0

4 I IMPUTATION DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE ACQUITTÉ HORS DE FRANCE

Annexe 5 : nombre de feuillets 0

TOTAL DU MONTANT ACQUITTÉ HORS DE FRANCE				RS	0
---	--	--	--	----	---

5 I MONTANT NET À PAYER DE VOTRE ISF = NP ou (NP - RS) ou QR ou (QR - RS) = ST 7 468

PAIEMENT DE VOTRE IMPÔT

Imputation du solde du droit à restitution <small>(bouclier fiscal)</small> non encore imputé				TI	0
SOLDE DE L'ISF RESTANT À PAYER			ST ou ST - TI =	TR	7 468

MODE DE PAIEMENT DE VOTRE SOLDE D'ISF

- Mode de paiement choisi : Chèque bancaire Virement direct Banque de France Autre
- Établissez le chèque bancaire à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC sans autre indication

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date de réception et cachet du service	PRISE EN RECETTE	PRISE EN CHARGE
	Droits	Droits
	Pénalités	Pénalités
	N°	N°
	Date	Date



ANNEXE 1

Avant de remplir cette annexe, consultez la notice.
Les totaux AB et AC du dernier feuillet sont à reporter page 3 de la déclaration

NOM, PRÉNOM : **M THOMAS THIBAUT**

ADRESSE **9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN**
34410 SERIGNAN

ANNEXE 1

FEUILLET N° 1 SUR 1

IMMEUBLES BÂTIS OU DROITS RÉELS IMMOBILIERS PORTANT SUR DES IMMEUBLES BÂTIS

NUMÉRO D'ARTICLE	NATURE	LIEU DE SITUATION DÉPARTEMENT, COMMUNE, ADRESSE, LIEU-DIT	CARACTÉRISTIQUES			BIENS MIXTES	VALEUR DÉCLARÉE		NATURE DES DROITS DANS LE CAS OÙ LE REDEVABLE NE DÉTIENT PAS LA PLEINE PROPRIÉTÉ	
			SUPERFICIE DU TERRAIN	SUPERFICIE TOTALE HABITABLE OU UTILE EN M²	NOMBRE DE PIÈCES PRINCIPALES	FRACTION TAXABLE EN %	RÉSIDENCE PRINCIPALE	AUTRES IMMEUBLES		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
LIGNE DE REPORT ÉVENTUEL DES TOTAUX DU FEUILLET PRÉCÉDENT										
1	Maison individuelle	9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN 34410 SERIGNAN	450 m²	100 m²	3		200 650		Usufruit	
2	Maison individuelle	32 AV DES PIERROTS 91400 ORSAY						203 000	Indivision 70%	
3	Maison individuelle	27 ET 29 RUE DE LA CURE D'AIR 91400 ORSAY	894 m²	60 m²	3			234 350	Usufruit	
TOTAL							AB	200 650	AC	437 350



ANNEXE 2

Avant de remplir cette annexe, consultez la notice.
Les totaux BC, BE, BH, et BK du dernier feuillet sont à reporter page 3 de la déclaration

NOM, PRÉNOM : **M THOMAS THIBAUT**

ADRESSE **9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN**

34410 SERIGNAN

ANNEXE 2

FEUILLET N° **1** SUR **1**

IMMEUBLES NON BÂTIS (TERRAINS AGRICOLES, À BÂTIR, BOIS ET FORÊTS, BIENS RURAUX DONNÉS À BAIL À LONG TERME) PARTS DE GROUPEMENTS FORESTIERS ET FONCIERS

NUMÉRO D'ARTICLE	NATURE	LIEU DE SITUATION DÉPARTEMENT, COMMUNE, ADRESSE, LIEU-DIT	CARACTÉRISTIQUES		BIENS MIXTES	VALEUR DÉCLARÉE				NATURE DES DROITS DANS LE CAS OÙ LE REDEVABLE NE DÉTIENT PAS LA PLEINE PROPRIÉTÉ			
			SUPERFICIE	DATE ET DURÉE DU BAIL		FRACTION TAXABLE EN %	BOIS, FORÊTS ET PARTS DE GROUPEMENTS FORESTIERS AVANT ABATTEMENT	BIENS RURAUX LOUÉS À LONG TERME AVANT ABATTEMENT	PARTS DE GROUPEMENTS FONCIERS AGRICOLES ET DE GROUPEMENTS AGRICOLES FONCIERS AVANT ABATTEMENT		AUTRES BIENS		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11			
LIGNE DE REPORT ÉVENTUEL DES TOTAUX DU FEUILLET PRÉCÉDENT													
1	Terrain	119 RUE DU GENERAL DE SEGUR 77810 THOMERY							16 000	Indivision 25%			
TOTAL						BC	0	BE	0	BH	0	BK	16 000

ANNEXE 3-1

Avant de remplir cette annexe, consultez la notice.

Les totaux CB à CK du dernier feuillet sont à reporter page 3 de la déclaration.

NOM, PRÉNOM : M THOMAS THIBAUT

ADRESSE 9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

ANNEXE 3-1

FEUILLET N° 1 SUR 1

DROITS SOCIAUX, VALEURS MOBILIÈRES, LIQUIDITÉS, AUTRES MEUBLES

NUMÉRO D'ARTICLE	DÉSIGNATION POUR LES PARTS DE SCI NON TRANSPARENTES PRÉCISEZ L'ADRESSE DE L'IMMEUBLE	MÉTHODE D'ÉVALUATION ET ÉLÉMENTS DE CALCUL	VALEUR DÉCLARÉE																	
			BIENS IMPOSABLES				BIENS EXONÉRÉS : MONTANT DE L'EXONÉRATION													
			PARTS OU ACTIONS AVEC ENGAGEMENT DE CONSERVATION DE 6 ANS MINIMUM	DROITS SOCIAUX DE SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES VOUS EXERCEZ UNE FONCTION OU UNE ACTIVITÉ	AUTRES DROITS SOCIAUX ET VALEURS MOBILIÈRES	LIQUIDITÉS	AUTRES BIENS MEUBLES DONT DROITS D'AUTEUR	DROITS SOCIAUX QUALIFIÉS DE BIENS PROFESSIONNELS			AUTRES BIENS									
9	10	11	12	13	14	15	16	17	18											
LIGNE DE REPORT ÉVENTUEL DES TOTAUX DU FEUILLET PRÉCÉDENT																				
1	SCI Michel THOMAS	Dernier cours connu 01/01/12 valeur au 31/12			530 000															
2	Barclays Cpte titre n° 8314R 55812201010	Dernier cours connu au 01/01/2015			149 467															
3	UBS Compte Titre 292-455516-03				2 225															
4	BARCLAYS Cpte titre n° 8314R 55812201010						800													
5	UBS 292-455516						36 018													
6	CCP n° de compte 0855425R020	Montant nominal au 01/01/2015					3 044													
7	CCP LDD n° de compte 8202197208Y	Montant nominal au 01/01/2015					181													
8	CCP Livret A n° du compte 0759321306W	Montant nominal au 01/01/2015					6 069													
9	ING DIRECT n° de compte 10000330638	Montant nominal au 01/01/2015					43													
10	SCI Michel THOMAS Compte courant 3/12 en pleine propriété	Montant nominal au 01/01/2014					787 437													
11	AFER	Montant nominal au 01/01/2015					971													
12	ESPECES						43 837													
13	Véhicule Citroen C5 2011	Montant nominal au 01/01/2015						10 000												
14	Meubles							4 000												
TOTAL			CB	0	CD	0	CE	681 692	CF	878 400	CG	14 000	CH	0	CI	0	CJ	0	CK	0

Avant de remplir cette annexe, consultez la notice.
Le total de la ligne GH du dernier feuillet est à reporter en page 3 de la déclaration.

NOM, PRÉNOM : M THOMAS THIBAUT

ADRESSE 9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN



N° 12373 * 12

FEUILLET N° 1 SUR 1

PASSIF ET AUTRES DÉDUCTIONS

NUMÉRO D'ARTICLE	NATURE, OBJET, DATE DE LA DETTE	NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER	MONTANT RESTANT DÙ AU 1ER JANVIER DE L'ANNÉE D'IMPOSITION
1	2	3	4
LIGNE DE REPORT ÉVENTUEL DE LA CASE GH DU FEUILLET PRÉCÉDENT			
1	Autres Dettes Impôt sur les revenus + csg impôt revenus 2004 étalé sur 15 ans	TRESOR PUBLIC	117 719
2	Autres Dettes Taxe foncière 9 Imp les Hauts de Sérignan SERIGNAN	TRESOR PUBLIC	1 258
3	Autres Dettes Taxe d'habitation 9 Imp les Hauts de Sérignan SERIGNAN	TRESOR PUBLIC	1 347
4	Autres Dettes Taxe foncière 32 Av des Pierrots ORSAY - Indiv 70 %	TRESOR PUBLIC	850
5	Autres Dettes Taxe foncière 27 Av de la Cure d'Air ORSAY	TRESOR PUBLIC	1 207
6	Autres Dettes Taxe foncière 119 Général de Ségur - THOMERY - 534/3	TRESOR PUBLIC	187
7	Impôt et contributions sur les revenus 2015	Trésor public	88 249
8	ISF théorique	Trésor public	7 521
TOTAL À REPORTER ÉVENTUELLEMENT EN HAUT DU TABLEAU DE CALCUL SUIVANT			GH 218 338

PASSIF ET AUTRES DÉDUCTIONS

NUMÉRO D'ARTICLE	NATURE, OBJET, DATE DE LA DETTE	NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER	MONTANT RESTANT DÙ AU 1ER JANVIER DE L'ANNÉE D'IMPOSITION
1	2	3	4
LIGNE DE REPORT ÉVENTUEL DE LA CASE GH DU TABLEAU PRÉCÉDENT			
TOTAL À REPORTER ÉVENTUELLEMENT EN HAUT DU FEUILLET SUIVANT			GH

ISF à payer 2016

Dossier : THOMAS THIBAUT

Déclaration : THOMAS THIBAUT

Base imposable détailléeImmeubles bâtis

Résidence principale (valeur après abattement)	AB	200 650
Autres immeubles	AC	437 350

Immeubles non bâtis

Bois, forêts et parts de GF	BC	0 x 25%	BD	0
Biens ruraux loués à long terme	BE	0		
dans la limite de 101 897 euros		0 x 25%	BF	0
pour la fraction supérieure à 101 897 euros		0 x 50%	BG	0
Parts de GFA et GAF	BH	0		
dans la limite de 101 897 euros		0 x 25%	BI	0
pour la fraction supérieure à 101 897 euros		0 x 50%	BJ	0
Autres biens			BK	16 000

Droits sociaux - Valeurs mobilières - Liquidités - Autres meubles

Parts ou actions détenues par des salariés ou mandataires sociaux	CL	0 x 25%	CM	0
Parts ou actions de sociétés avec engagement de conservation de 6 ans minimum	CB	0 x 25%	CC	0
Droits sociaux de sociétés dans lesquelles vous exercez une fonction ou une activité			CD	0
Autres valeurs mobilières			CE	681 692
Liquidités			CF	878 400
Autres biens meubles			CG	14 000
Total des immeubles et biens meubles (part taxable)			DE	2 228 092
Forfait mobilier 5%			EF	0
Total de l'actif brut			FG	2 228 092
Passif et autres déductions (y compris IR et contributions)			GH	210 817
ISF théorique			GH	7 521
Base imposable (FG-GH)			HI	2 009 754

ISF à payer

1ere tranche : <= 800 000 euros	800 000	exonéré
2eme tranche : > 800 000 et <= 1 300 000 euros	500 000 x 0,50%	2 500
3eme tranche : > 1 300 000 et <= 2 570 000 euros	709 754 x 0,70%	4 968
4eme tranche : > 2 570 000 et <= 5 000 000 euros	0 x 1%	0
5eme tranche : > 5 000 000 et <= 10 000 000 euros	0 x 1,25%	0
6eme tranche : > 10 000 000 euros	0 x 1,50%	0
Total		7 468
Décote (si HI < 1 400 000 euros) : 17 500 euros - 1,25% x HI		0

ISF avant réductions

	LM	7 468
--	----	-------

Réductions pour investissements dans les PME et dons

Investissement dans les PME			9 468	
- Directs dans une société	NE	0 x 50%	MU	0
- Par sociétés interposées	NF	0 x 50%	MW	0
- Par le biais de FIP	MX	0 x 50%	MY	0
- Par le biais de FCPI	NA	0 x 50%	NB	0
Dons à certains organismes établis en France	NC	0 x 75%	ND	0
Dons à certains organismes établis dans un Etat européen	NG	0 x 75%	NH	0
			LM-MU-MW-MY-NB-ND-NH = NP	7 468

ISF avant plafonnement

Total des impôts (ISF+IR+Prélèvements sociaux) PR + NP = PS	0			
Revenus et produits	PT	192 388		
Plafonnement : PS - 75% x PT			PV	0
<u>ISF après plafonnement</u>			QR	7 468
<u>Imputation de l'ISF acquitté hors de France</u>			RS	0

ISF à payer

Imputation du droit à restitution (bouclier fiscal)			TI	0
Solde de l'ISF à payer			TR	7 468

Comparatif entre l'ISF 2016 et 2015

Comparaison des données calculées (isf à payer ...)

Déclaration N : THOMAS THIBAUT / THOMAS THIBAUT / 2016

Déclaration N-1 : THOMAS THIBAUT / THOMAS THIBAUT / 2015

Désignation	N	N-1	Ecart
Résidence principale	200 650	200 650	0
Autres Immeubles bâtis	437 350	473 650	-36 300
Autres immeubles non bâtis	16 000	16 000	0
Autres valeurs mobilières	681 692	663 308	18 384
Liquidités	878 400	795 611	82 789
Meubles meublants	4 000	4 000	0
Autres biens meubles	10 000	500	9 500
TOTAL DES IMMEUBLES ET DES BIENS MEUBLES (Base imposable)	2 228 092	2 153 719	74 373
TOTAL DE L'ACTIF BRUT	2 228 092	2 153 719	74 373
Passif (hors IR et ISF)	-122 568	-242 788	120 220
Impôt sur le revenu	-88 249	0	-88 249
ISF théorique	-7 521	-6 777	-744
ACTIF NET IMPOSABLE	2 009 754	1 904 154	105 600
Montant de l'ISF avant réductions	7 468	6 729	739
Montant de l'ISF avant plafonnement	7 468	6 729	739
Montant de l'ISF après plafonnement	7 468	6 729	739
--- MONTANT NET A PAYER ---	7 468	6 729	739

Inventaire des biens ISF 2016

Dossier : THOMAS THIBAUT

Déclaration : THOMAS THIBAUT

IMMEUBLES BÂTIS OU DROITS REELS IMMOBILIERS PORTANT SUR DES IMMEUBLES BÂTIS			
N°	Description		Montant N
1	9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN 34410 SERIGNAN	* Nature : Maison individuelle * Nombre de pièces : 3 * Superficie : 450 m ² * Superficie habitable ou utile : 100 m ² * Nature des droits détenus : Usufruit	200 650
2	32 AV DES PIERROTS 91400 ORSAY	* Nature : Maison individuelle * Nature des droits détenus : Indivision = 70%	203 000
3	27 ET 29 RUE DE LA CURE D'AIR 91400 ORSAY	* Nature : Maison individuelle * Nombre de pièces : 3 * Superficie : 894 m ² * Superficie habitable ou utile : 60 m ² * Nature des droits détenus : Usufruit	234 350
TOTAUX			638 000



Inventaire des biens ISF 2016

Dossier : THOMAS THIBAUT

Déclaration : THOMAS THIBAUT

IMMEUBLES NON BÂTIS - PARTS DE GROUPEMENTS FORESTIERS ET FONCIERS				
N°	Description		Cat.	Montant N
1	119 RUE DU GENERAL DE SEGUR 77810 THOMERY	* Nature : Terrain * Nature des droits détenus : Indivision = 25%	BK	16 000
TOTAUX				16 000

Inventaire des biens ISF 2016

Dossier : THOMAS THIBAUT

Déclaration : THOMAS THIBAUT

DROITS SOCIAUX - VALEURS MOBILIERES - LIQUIDITES - AUTRES MEUBLES				
N°	Description		Cat.	Montant N
1	SCI Michel THOMAS	* Methode d'évaluation et éléments de calcul : Dernier cours connu 01/01 valeur au 31/12	CE	530 000
2	Barclays Cpte titre n° 8314R 55812201010	* Methode d'évaluation et éléments de calcul : Dernier cours connu au 01/01/2015	CE	149 467
3	UBS Compte Titre 292-455516-03		CE	2 225
4	BARCLAYS Cpte titre n° 8314R 55812201010		CF	800
5	UBS 292-455516		CF	36 018
6	CCP n° de compte 0855425R020	* Methode d'évaluation et éléments de calcul : Montant nominal au 01/01/2015	CF	3 044
7	CCP LDD n° de compte 8202197208Y	* Methode d'évaluation et éléments de calcul : Montant nominal au 01/01/2015	CF	181
8	CCP Livret A n° du compte 0759321306W	* Methode d'évaluation et éléments de calcul : Montant nominal au 01/01/2015	CF	6 069
9	ING DIRECT n° de compte 10000330638	* Methode d'évaluation et éléments de calcul : Montant nominal au 01/01/2015	CF	43
10	SCI Michel THOMAS Compte courant 3/12 en pleine propriété	* Methode d'évaluation et éléments de calcul : Montant nominal au 01/01/2014	CF	787 437
11	AFER	* Methode d'évaluation et éléments de calcul : Montant nominal au 01/01/2015	CF	971
12	ESPECES		CF	43 837
13	Véhicule Citroen C5 2011	* Methode d'évaluation et éléments de calcul : Montant nominal au 01/01/2015	CG	10 000
14	Meubles		CG	4 000
TOTAUX				1 574 092

Inventaire des biens ISF 2016

Dossier : THOMAS THIBAUT

Déclaration : THOMAS THIBAUT

PASSIF ET AUTRES DEDUCTIONS		
N°	Description	Montant restant dû au 01/01/2016
1	* Nature : Autres Dettes Impôt sur les revenus + csg impôt revenus 2004 étalé sur 15 ans * Nom du créancier : TRESOR PUBLIC	117 719
2	* Nature : Autres Dettes Taxe foncière 9 Imp les Hauts de Sérignan SERIGNAN * Nom du créancier : TRESOR PUBLIC	1 258
3	* Nature : Autres Dettes Taxe d'habitation 9 Imp les Hauts de Sérignan SERIGNAN * Nom du créancier : TRESOR PUBLIC	1 347
4	* Nature : Autres Dettes Taxe foncière 32 Av des Pierrots ORSAY - Indiv 70 % * Nom du créancier : TRESOR PUBLIC	850
5	* Nature : Autres Dettes Taxe foncière 27 Av de la Cure d'Air ORSAY * Nom du créancier : TRESOR PUBLIC	1 207
6	* Nature : Autres Dettes Taxe foncière 119 Général de Ségur - THOMERY - 534/3 * Nom du créancier : TRESOR PUBLIC	187
7	* Nature : Autres Dettes Succession Michel THOMAS * Nom du créancier : TRESOR PUBLIC	
TOTAUX		122 568

Comparatif des biens ISF 2016 et 2015
--

Dossier : THOMAS THIBAUT

Déclaration : THOMAS THIBAUT

IMMEUBLES BÂTIS OU DROITS REELS IMMOBILIERS PORTANT SUR DES IMMEUBLES BÂTIS							
N°	Description	Cat.	Montant N	Montant N-1	Ecart	Ecart %	
1	9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN 34410 SERIGNAN	* Nature : Maison individuelle * Nombre de pièces : 3 * Superficie : 450 m ² * Superficie habitable ou utile : 100 m ² * Nature des droits détenus : Usufruit	AB	200 650	200 650	0	0,00
2	32 AV DES PIERROTS 91400 ORSAY	* Nature : Maison individuelle * Nature des droits détenus : Indivision = 70%	AC	203 000	239 300	-36 300	-15,00
3	27 ET 29 RUE DE LA CURE D'AIR 91400 ORSAY	* Nature : Maison individuelle * Nombre de pièces : 3 * Superficie : 894 m ² * Superficie habitable ou utile : 60 m ² * Nature des droits détenus : Usufruit	AC	234 350	234 350	0	0,00
TOTAUX				638 000	674 300	-36 300	-5,00

Comparatif des biens ISF 2016 et 2015
--

Dossier : THOMAS THIBAUT

Déclaration : THOMAS THIBAUT

IMMEUBLES NON BÂTIS - PARTS DE GROUPEMENTS FORESTIERS ET FONCIERS							
N°	Description	Cat.	Montant N	Montant N-1	Ecart	Ecart %	
1	119 RUE DU GENERAL DE SEGUR 77810 THOMERY	* Nature : Terrain * Nature des droits détenus : Indivision = 25%	BK	16 000	16 000	0	0,00
TOTAUX				16 000	16 000	0	0,00

Comparatif des biens ISF 2016 et 2015
--

Dossier : THOMAS THIBAUT

Déclaration : THOMAS THIBAUT

DROITS SOCIAUX - VALEURS MOBILIERES - LIQUIDITES - AUTRES MEUBLES							
N°	Description	Cat.	Montant N	Montant N-1	Ecart	Ecart %	
1	SCI Michel THOMAS	* Methode d'évaluation et éléments de calcul : Dernier cours connu 01/01 valeur au 31/12	CE	530 000	530 000	0	0,00
2	Barclays Cpte titre n° 8314R 55812201010	* Methode d'évaluation et éléments de calcul : Dernier cours connu au 01/01/2015	CE	149 467	133 308	16 159	12,00
3	UBS Compte Titre 292-455516-03		CE	2 225	0	2 225	100,00
4	BARCLAYS Cpte titre n° 8314R 55812201010		CF	800	0	800	100,00
5	UBS 292-455516		CF	36 018	33 215	2 803	8,00
6	CCP n° de compte 0855425R020	* Methode d'évaluation et éléments de calcul : Montant nominal au 01/01/2015	CF	3 044	961	2 083	216,00
7	CCP LDD n° de compte 8202197208Y	* Methode d'évaluation et éléments de calcul : Montant nominal au 01/01/2015	CF	181	1 675	-1 494	-89,00
8	CCP Livret A n° du compte 0759321306W	* Methode d'évaluation et éléments de calcul : Montant nominal au 01/01/2015	CF	6 069	4 346	1 723	39,00
9	ING DIRECT n° de compte 10000330638	* Methode d'évaluation et éléments de calcul : Montant nominal au 01/01/2015	CF	43	642	-599	-93,00
10	SCI Michel THOMAS Compte courant 3/12 en pleine propriété	* Methode d'évaluation et éléments de calcul : Montant nominal au 01/01/2014	CF	787 437	787 040	397	0,00
11	AFER	* Methode d'évaluation et éléments de calcul : Montant nominal au 01/01/2015	CF	971	947	24	2,00
12	ESPECES		CF	43 837	0	43 837	100,00
13	Véhicule Citroen C5 2011	* Methode d'évaluation et éléments de calcul : Montant nominal au 01/01/2015	CG	10 000	500	9 500	1 900,00
14	Meubles		CG	4 000	4 000	0	0,00
TOTAUX				1 574 092	1 496 634	77 458	5,00

Comparatif des biens ISF 2016 et 2015
--

Dossier : THOMAS THIBAUT

Déclaration : THOMAS THIBAUT

PASSIF ET AUTRES DEDUCTIONS					
N°	Description	Montant restant dû au 01/01/2016	Montant restant dû au 01/01/2015	Ecart	Ecart %
1	* Nature : Autres Dettes Impôt sur les revenus + csg impôt revenus 2004 étalé sur 15 ans * Nom du créancier : TRESOR PUBLIC	117 719	147 186	-29 467	-20,00
2	* Nature : Autres Dettes Taxe foncière 9 Imp les Hauts de Sérignan SERIGNAN * Nom du créancier : TRESOR PUBLIC	1 258	1 258	0	0,00
3	* Nature : Autres Dettes Taxe d'habitation 9 Imp les Hauts de Sérignan SERIGNAN * Nom du créancier : TRESOR PUBLIC	1 347	1 333	14	1,00
4	* Nature : Autres Dettes Taxe foncière 32 Av des Pierrots ORSAY - Indiv 70 % * Nom du créancier : TRESOR PUBLIC	850	844	6	0,00
5	* Nature : Autres Dettes Taxe foncière 27 Av de la Cure d'Air ORSAY * Nom du créancier : TRESOR PUBLIC	1 207	1 197	10	0,00
6	* Nature : Autres Dettes Taxe foncière 119 Général de Ségur - THOMERY - 534/3 * Nom du créancier : TRESOR PUBLIC	187	186	1	0,00
TOTALX		122 568	152 004	-29 436	-19,00